

REQUETE RUKIRUMURAMBA



Colline Gicuba  
Cheff. Buberuka  
Terr. Ruhengeri

J'ai eu gain de cause au tribunal de chefferie du Buberuka. Depuis près de 4 ans je fais des démarches pour avoir l'isambu dont j'avais eu gain de cause. N'ayant pas réussi à l'avoir, je recour à l'intervention de Monsieur le Résident pour avoir ce dont j'ai droit.-

Kigali, le 7-2-58.-

---

No 863/A.I. Je prie Monsieur l'Administrateur de Territoire de Ruhengeri d'intervenir afin que le jugement rendu par le Tribunal de chefferie du Buberuka soit exécuté immédiatement.-

Kigali, le 7 février 1958.-

Le Commissaire Provincial,  
Résident du Ruanda,  
M. DESSAINT,.-